

Conseil municipal du 29.06.2015

Convocation en date du 22.06.2015
Début de séance 14h Fin de séance 16h00

Présent(s) :

Daniel CHASSEING, Maire
Martine CHASTAGNAC, Françoise TAVERTE, Bernard RUAL, Adjoints
Emilie CHARTAGNAC, Carla LELIEVRE, Gérard MORATILLE, Laurence TER-HEIDE, Alain SAGE Delphine CLEDAT
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) :

Christian MADRANGE donne procuration à Bernard Rual
Marcelle LAGARDE donne procuration à Emilie CHARTAGNAC

Absent(s) :

Etienne ANGLERAUD
Rémi BESNIER
Jean-Pierre GOUMONDIE

1- VALIDATION DE LA REPARTITION DU FPIC

FPIC : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Il est destiné à approfondir l'effort entrepris en faveur de la péréquation au sein du secteur communal et pour accompagner la réforme fiscale en prélevant les ressources des collectivités disposant des ressources les plus dynamiques suite à la suppression de la taxe professionnelle

Lors de son conseil communautaire ; la communauté de communes Vézère Monédières décide par délibération d'adopter le mode dérogatoire réparti pour 50000€ versé à l'EPCI et le solde de 37.71% restant aux communes. (cf extrait du registre des délibérations du conseil communautaire de la COM COM Vézère Monédières).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette répartition telle que proposée par le conseil communautaire.

2- Vente de terrain

Afin de faciliter l'ancrage de nouvelles familles sur notre commune ; un prix de vente attractif est proposé

- à 1€ le m² viabilisé pour les lots restant au lieu- dit Lotissement de la Font Blanche –Chez Chapelle
- à 7 € le m² viabilisé pour le futur lotissement Bardinal
-

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité ces propositions de tarif.

3- Informations DIVERSES

Réflexion sur le devenir de la COM COM ;

Le Pays de Tulle

En 2014, la gouvernance a associé des élus, des techniciens des personnes de la société civile pour travailler sur plusieurs axes

artisanat et commerces,
filière bois,
agriculture , diagnostic foncier,
tourisme, sport nature ;
santé
patrimoine culture vivante
Technologie de l'information et la communication, haut débit,

Avec pour objectif de soutenir les actions innovantes et structurantes du territoire

Avec un CUC (comité unique de concertation) qui a pour objectif de valider les projets présentés.

Avec un programme LEADER 2014/2020 qui permet l'octroi de subvention de la région (entre 2 et 3 millions de soutien) sont éligibles à ces aides les associations, les collectivités et entreprises.

Dans le cadre d'appel projet dans le domaine de l'écologie, le Pays de Tulle a signé une convention avec les ministères d'un montant de 500 000€.

Le PNR est retenu dans les appels à projets en lien avec la filière bois. Dans ce cadre, une demande de subvention a été envoyée ce jour pour l'installation d'un artisan (Fabien CAPPE) qui souhaite un bâtiment de stockage à destination des plaquettes bois pour l'approvisionnement des chaudières bois de la commune. Ce bâtiment lui sera vendu prix coutant, par le biais d'une location-vente.

En conséquence devant le déploiement de ces aides il faudra être réactif à transmettre l'information et présenté des projets qui s'intègrent dans les politiques précitées.

Le projet de contrat territorial de santé en lien avec le Centre Hospitalier de Tulle, les élus, et les représentants du secteur médico-social doit nous amener à réfléchir sur nos futurs choix pour anticiper l'avenir médical sur notre territoire de proximité.

Travaux divers : désherbage autour du tennis, buses pour arrosage du stade, signalétique sur le muret à devant hôtel de France, déclassement de chemin FERT, réactiver le dossier lotissement Bardinal et salle des fêtes. Réfléchir aux projets innovants et structurants pouvant s'inscrire dans les politiques définies par le Pays de Tulle et PNR.

Réfugiés politiques irakiens : Rappel à l'unanimité, les membres du CM sont d'accord pour accueillir 10-15 personnes.

Commission commerce-artisanat : réunion préparatoire courant juillet